

Secrétariat général

Paris, le **04 FEV. 2019**

Direction des ressources humaines
Bureau des membres

La secrétaire générale du Conseil d'État

Affaire suivie par :
Cécile Roy-Fastré
Téléphone : 01 72 60 55 02
cecile.roy@conseil-etat.fr

à

Mesdames et Messieurs les maîtres des
requêtes en service extraordinaire

Réf: **2019 - 051**

Avis de recrutement d'un maître des requêtes en application des dispositions des articles L.133-12 et R*.133-12 du code de justice administrative (CJA) (année 2020)

En application des dispositions de l'article L.133-12 du CJA, un fonctionnaire ou un magistrat ayant exercé, pendant une durée de quatre ans, les fonctions de maître des requêtes en service extraordinaire (MRSE) peut, chaque année, être nommé au grade de maître des requêtes.

Recevabilité des candidatures

- avoir la qualité de fonctionnaire ou de magistrat.
- avoir exercé durant au moins quatre ans les fonctions de maître des requêtes en service extraordinaire au 31 décembre 2020 (après trente mois au moins d'exercice de leurs fonctions, les maîtres des requêtes en service extraordinaire peuvent présenter leur candidature).

Critères de sélection

- qualité des travaux réalisés dans l'exercice des fonctions de maître des requêtes en service extraordinaire tant dans les fonctions contentieuses que dans les fonctions consultatives ;
- expérience professionnelle : elle sera notamment appréciée compte tenu des besoins en compétence du Conseil d'État ;
- capacité d'intégration au Conseil d'État ;
- capacité d'adaptation à la diversité des fonctions du Conseil d'État.

Documents à fournir

- une lettre de motivation
- un curriculum-vitae.

Procédure et calendrier

- Les candidatures sont à adresser exclusivement par courriel, au plus tard le 1^{er} mars 2019, à la direction des ressources humaines du Conseil d'État, bureau des membres, à Cécile Roy-Fastré (cecile.roy@conseil-etat.fr) et Christophe Château (christophe.chateau@conseil-etat.fr).

Chacun des candidats sera reçu par la secrétaire générale au cours du mois de mars 2019.

Les candidatures seront ensuite examinées par le Bureau des présidents programmé au mois d'avril 2019.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez vous adresser à Mme Catherine Bobo, secrétaire générale adjointe du Conseil d'État (catherine.bobo@conseil-etat.fr), et pour les aspects administratifs à Mme Cécile Roy-Fastré, cheffe du bureau des membres (cecile.roy@conseil-etat.fr).



Catherine Bergeal